CHARTE DU BIEN-VIVRE ENSEMBLE À L'ÉCOLE

Elève:

- je dois apprendre mes leçons, faire mes exercices en classe pour améliorer mes connaissances, je fais de mon mieux le travail demandé
- je dois appliquer les règles de la classe et de l'école
- j'apprends en classe, je joue en récréation
- j'obéis à tous les adultes qui s'occupent de moi à l'école, je les respecte
- j'ai le droit de me tromper

Parent:

- je dois respecter les jours et les horaires de l'école, prévenir en cas d'absence
- je consulte tous les jours le cahier de textes (classes élémentaires), le cahier de liaison
- je m'informe du travail de mon enfant et je l'aide, si besoin, à apprendre ses leçons, à se poser des questions
- je respecte le travail des enseignants, de la directrice
- si j'ai besoin de comprendre, je peux rencontrer l'enseignant, la directrice

Enseignant, directrice:

- j'ai le droit d'être reconnu dans l'exercice de mes fonctions
- je dois enseigner et assumer au mieux l'exercice de mes fonctions
- je dois écouter et traiter équitablement tous les élèves
- je dois informer les parents et les rencontrer s'ils le demandent
- j'ai le droit de demander à rencontrer les parents et obtenir une réponse de leur part

L'élève Les parents Pour les enseignants La directrice